

2ème Bike & Run



1ère étape du Challenge de Vendée du duathlon

Dimanche 24 mars 2013



A l'Epine sur l'île de Noirmoutier

3 courses : S / XS / jeunes

Renseignements : 06.62.32.20.61

www.iledenoirmoutiertriathlon.com

Merci à tous nos Partenaires !



Règlement



Article 1 : Organisation

Cette 1ère édition du Bike & Run de Noirmoutier, organisée par le club de triathlon de l'île de Noirmoutier « **Ile de Noirmoutier Triathlon** », se déroulera le dimanche 24 mars 2013.

Article 2 : Présentation

- Le Bike & Run une épreuve très conviviale et accessible à tous, ouverte à toutes personnes licenciées ou non, c'est une course qui se déroule par équipe de 2 concurrents avec 1 seul VTT (l'un court pendant que l'autre pédale). Les relais sont libres. Le VTT sera passé de main à main.
- 5 m maximum d'écart entre les 2 équipiers.
- Un point de contrôle sera placé à 100m de la ligne d'arrivée : à partir de celui-ci et jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée, les équipiers devront obligatoirement être ensemble.
- Si les catégories se chevauchent, c'est la catégorie du plus âgé qui est retenue, sauf pour la course parents enfants ou ce sera la catégorie de l'enfant qui sera retenue.

Article 3 : Parcours

L'épreuve se déroule entre dunes et marais. Le lieu de départ se trouve sur la commune de l'Epine, près de la pointe du Devin (vers le port), avec un circuit dans les marais de l'Epine et de Noirmoutier

- **Avenir1** : Poussins / : 2 km
- **Avenir2** : pupilles/benjamins : 4 km
- **XS** : 10 km
- **S** : 20 km (2 boucles de 10 km)

Article 4 : Programme

- 9h30/10h30 : Retrait des dossards (Avenir)
- 11h45 : Départ pupilles/ benjamins
- 11h50 : Départ poussin
- 8h00/ 9h15 : Retrait des dossards S/xs)
- 9h45 : Départ course S
- 10h00 : Départ course xs

Article 5 : Sécurité

- Le port du casque à coque rigide (jugulaire fermée) est obligatoire durant toute l'épreuve pour les 2 participants de l'équipe (même dans l'hypothèse où un des participant ne fait que la course à pied)
- Le dossard devra être visible sur l'avant du corps et épinglés, avec visibilité des partenaires.
- Il est interdit de monter à deux sur le VTT. **Le vélo doit être donné de main à main et non posé au sol!**
- Le dossard fourni par les organisateurs doit être apparent sur la poitrine des concurrents.



Pour toute info complémentaire, veuillez consulter la réglementation sportive fédérale, disponible sur le site de la FFTRI.

Article 6 : Respect de l'environnement

Les participants s'engagent à ne rien jeter sur les parcours, ils sont tenus de respecter les lieux traversés qui font partie notamment d'un **site classé NATURA 2000**.

Article 7 : Licences

- Si vous êtes licencié à la FFTRI, vous devez présenter votre licence lors du retrait du dossard.
- Les licenciés FFC et FFA sont considérés comme non licenciés. En revanche ils sont dispensés de présenter un certificat médical en présentant la licence d'une de ces fédérations.
- Les non licenciés doivent s'acquitter en plus des frais d'organisations et remplir la carte journée pour l'assurance qui sera remise lors de la prise du dossard.

Article 8 : Responsabilité (règlementation générale de la FFTRI)

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'assurance de la FFTRI.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ainsi que les non-licenciés avec le pass journée

- Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de défaillance provoquée par un mauvais état de santé, de perte ou de vol de matériel.
- En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.
- L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

Article 9 : Tarifs

Course AVENIR	Course DECOUVERTE	Course Sprint
5 €/ personne FFTRI	8 €/ personne FFTRI	10 €/ personne FFTRI
7 €/ non licenciée	10 €/ non licenciée	15 €/ non licenciée

Article 10 : Modalités d'inscription et renseignements

Envoi des bulletins d'inscription avant le **10 mars 2013** à l'adresse suivante :

M. Laurent TOUZOT - 28 lotissement des Cloudis - 85740 L'EPINE ☎ 06.62.32.20.61

Email : lauvines@yahoo.fr / web : <http://www.iledenoirmoutiertriathlon.com>

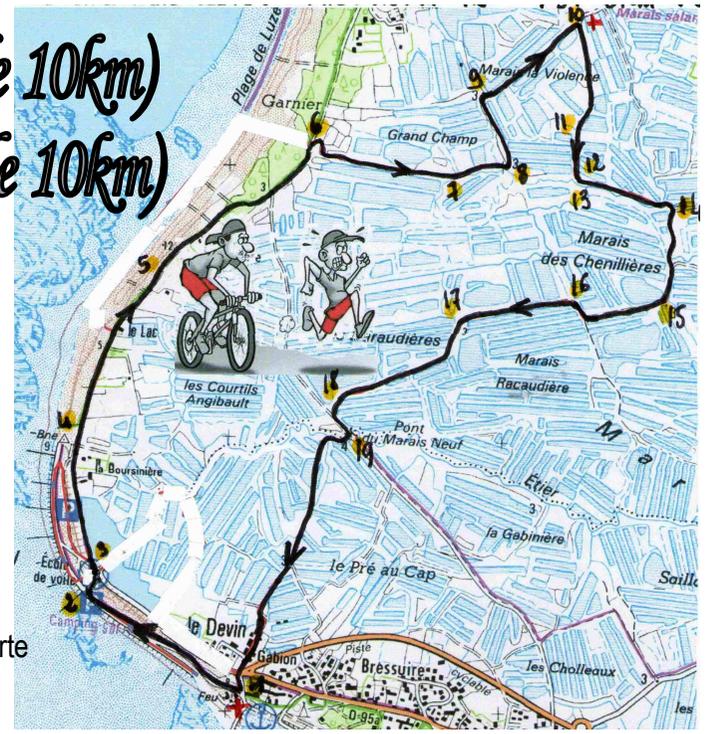
Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : « Ile de Noirmoutier Triathlon »

- Les dossiers incomplets et non signés ne seront pas pris en compte.
- Les engagements sont enregistrés dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscriptions.
- Les inscriptions sont limitées à 150 équipes par course. (Sprint et Découverte)
- Date limite d'inscription fixée le 10 mars 2013. Possibilité d'inscription sur place en fonction des places disponibles restantes avec majoration de 5 € par personne.
- En cas de non participation, aucun remboursement ne sera fait par le club organisateur.

S (2 boucles de 10km)
XS (1 boucle de 10km)

Programme :

- 8h00/9h15 :**
↪ Retrait des dossards
- 9h30 :**
↪ Briefing obligatoire
- 9h45 :**
↪ Départ course Sprint
- 10h00 :**
↪ Départ course Découverte
- 12h30 :**
↪ podium



Bulletin d'inscription

DOSSARD

NOM DE L'EQUIPE :

Homme Femme Mixte

	EQUIPIER ①	EQUIPIER ②
NOM		
Prénom		
Date de naiss.		
Catégorie/Âge		
Adresse		
CP / VILLE		
Tél / Portable		
Documents à joindre au bulletin d'inscription	<input type="checkbox"/> Licencié FFTRI (<i>joindre photocopie licence</i>) Club	<input type="checkbox"/> Licencié FFTRI (<i>joindre photocopie licence</i>) Club
Engagement et respect du règlement	<p>« Je certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel je figurerai.</p>	
Signatures	Date et signature	Date et signature

STATIONNEMENT



Autorisation parentale pour les mineurs	« Je soussigné(e)..... autorise mon fils / ma fille (équipier 1) à participer au Bike & Run du 24 mars 2013»	« Je soussigné(e)..... autorise mon fils / ma fille (équipier 2) à participer au Bike & Run du 24 mars 2013»
Signatures	Date et signature	

Chèque libellé à l'ordre de : Association Noirmoutier Triathlon

Avenir 1 Poussins

Horaires :

09h30 : accueil des premiers concurrents
10h30 : limite pour retirer les dossards
10h45 : briefing obligatoire
11h00 : départ
12h30 : cérémonie remise des prix

Avenirs 2 Pupilles / benjamins

Horaires :

09h30 : accueil des premiers concurrents
10h30 : limite pour retirer les dossards
10h45 : briefing obligatoire
11h30 : départ
12h30 : cérémonie remise des prix

